

**Ces projets de timbres
abandonnés... mais cotés dans les
catalogues (1/2)**

*Il arrive fréquemment que vous nous interrogiez au sujet de timbres à l'effigie de Cérès ou de Napoléon III, ressemblant à ceux émis officiellement émis par la Poste, mais sans être identiques. En réalité, ces timbres sont des **projets privés, adressés par des entrepreneurs à l'administration, dans l'espoir de se voir confier par celle-ci le marché (juteux) de la fabrication des timbres-poste.** Le catalogue Yvert et Tellier ignore totalement ses essais. Le catalogue Spink/Maury, en revanche, leur consacre une double page de cotation, mais ne donne aucun détail à leur sujet. Pour connaître leur histoire, il faut aller puiser dans les ouvrages spécialisés... un travail que nous avons effectué pour vous. Nous allons vous donner, dans cette newsletter et dans la suivante, toutes les informations utiles sur les plus connues de ces émissions, en nous appuyant sur les travaux d'Arthur Maury, qui s'y est intéressé de près dans son Histoire des timbres-poste français. Bonne lecture !*

Les projets Pichot

*Conçus entre 1850 et 1852, les projets Pichot partent d'une idée pour le moins originale : **imprimer les timbres avec une encre particulière qui change de couleur au contact de l'acide nitrique !** Objectif : permettre aux employés des postes de reconnaître, grâce à ce procédé, si les timbres employés sur le courrier sont vrais ou faux.*



Projets Pichot au type Cérès.

“M. Pichot, lithographe à Poitiers, proposa d'imprimer les timbres sur un papier chimique altérable à l'eau additionnée d'un peu d'acide. Il soumit **des essais qui sont une copie du timbre de 1849 sauf que les inscriptions du haut et du bas sont inversées et que l'effigie de la liberté est tournée à droite**. Nous en avons vu de toutes nuances : soit noir sur couleurs (bleu, vert, azuré), soit couleurs sur blanc (gris vert, lilas, vermillon, jaune, gris bleu), soit enfin couleurs sur couleurs (olive sur rose, brun sur rose, brun sur vert, brun sur jaune, brun noir sur chamois), etc. Le fond du papier est moiré sur un grand nombre d'exemplaires. Le même type a été tiré avec la tête regardant à gauche, mais en même temps les inscriptions sont à l'envers, ce qui est le résultat d'un double décalque. M. Pichot expliqua son invention dans une notice dont nous détachons les passages suivants :

NOTICE SUR LES TIMBRES-POSTE *garantis contre toutes contrefaçons et sur les papiers infalsifiables inventés et perfectionnés par M. Jean-Alphonse Pichot, imprimeur lithographe à Poitiers. (6 novembre 1850.)*

Personne n'ignore aujourd'hui que la lithographie reproduit avec un succès merveilleux, et à s'y méprendre, les vieilles gravures de nos anciens maîtres.

Or, si la lithographie reproduit de manière à tromper l'œil, même le plus exercé, les vieilles gravures et les anciennes impressions, à plus forte raison pourra-t-elle reproduire les dessins et impressions de dates plus récentes... Il devient donc important pour tout gouvernement de se mettre à l'abri de l'application de ces moyens de contrefaçon à l'égard de tous les imprimés, légendes et dessins qui servent de *sceaux* et de *cachets* authentiques, soit aux papiers divers destinés aux actes publics, soit aux effets de commerce, billets de banque et timbres-poste.

Pour parer à ces graves inconvénients, il s'agissait donc de découvrir une combinaison d'encre d'*impressions différentes*, et qui, *superposées*, s'opposassent à ces moyens de reproduction (*si faciles*) par les reports lithographiques : et il était surtout important que

l'impression résultant de la combinaison de ces *encres diverses*, permet à tout employé du fisc de pouvoir reconnaître instantanément si tel ou tel papier filigrané, tel ou tel timbre ou effigie est faux ou vrai.

Tels sont les résultats que nous avons obtenus et que nous venons exposer aujourd'hui.

Nos timbres-poste sont imprimés en encres d'impression de couleurs diverses et correspondant aux nuances adoptées pour les diverses catégories de prix applicables aux lettres et paquets suivant leur poids ou valeur.

Nous n'avons point voulu faire une contrefaçon de timbre, craignant que des épreuves perdues ne fussent utilisées. Nous avons seulement fait une imitation approximative. L'effigie ou figurine du timbre-poste est imprimée avec une encre particulière et qui, touchée avec l'acide nitrique étendu d'eau des deux tiers de son volume change de couleur quelque temps après avoir été touchée...

Les filigranes qui recouvrent les autres figurines sont imprimés avec une encre d'une nature différente, et qui touchée avec le même agent chimique change instantanément de couleur, ce qui permet à l'employé des postes, avant l'expédition de la lettre, de reconnaître de suite si le timbre est vrai ou faux.

La nature de la composition de nos encres d'impression est telle, qu'il devient impossible désormais, de pouvoir opérer des reports lithographiques, soit des textes, figurines, timbres ou empreintes, imprimés avec ces encres, attendu qu'elles seraient décomposées et disparaîtraient sous les préparations qu'on est toujours obligé de faire subir à tout report lithographique.



Projets Pichot au type Présidence, dits essais de Cayenne.

Un essai non officiel à l'effigie du Président et qui est connu sous le nom bizarre d'**essai de Cayenne**, existe dans beaucoup de collections. Il fut proposé par le même Pichot ; comme ceux à l'effigie de la République, les essais dont nous donnons le type, sont imprimés sur du papier chimique altérable par l'eau acidulée. Le même type se présente avec les inscriptions à l'envers, ce qui est, avons-nous dit, le résultat d'un double décalque. Comme aux essais à l'effigie de la République il existe diverses teintes : soit noir sur couleurs (indigo, bleu, vert, jaune), soit couleurs sur blanc (brun, chair, orange, rouge brun, lilas, bleu, violet, carmin), soit enfin couleurs sur couleurs (bistre sur rose, olive sur vert, bistre sur chamois, brun sur azuré, etc.). Souvent le papier est moiré.

Arthur Maury”

A noter : le catalogue Spink/Maury attribue aux projets Pichot des cotes tout à fait raisonnables, de 10 à 65 euros.

Les projets Morel

“Nous avons mentionné plusieurs propositions émanant d’inventeurs qui, presque tous, tendent à perfectionner le système d’oblitération, afin d’entraver les fraudes. Nous continuons chronologiquement la liste. (...)



Projet Morel : 25 c. gris sur papier pelure.

M. Morel, directeur des postes à Biais, fit imprimer en gris (1852) un petit timbre très laid, avec effigie de l'empereur et chiffres 25 dans chacun des angles. Cet essai porte comme oblitération le numéro 858 entouré de foudres. Le même inventeur proposa, avec mémoire à l'appui (5 mars 1857), un timbre curieux que possèdent beaucoup de collectionneurs. La partie supérieure du timbre est seule gommée ; l'autre qui en est séparée par une dentelure, ne pouvait donc être collée ; elle porte du reste la mention : « **Laisser flotter cette partie inférieure.** » **Pour annuler ce timbre, il eût fallu arracher cette partie flottante.**

Arthur Maury”



Projet Morel : timbre avec “partie flottante”.

A noter : le catalogue Spink/Maury attribue aux projets Morel les cotes suivantes : 290 euros pour le 25 c. noir (ou gris) sur papier pelure et 175 euros pour ceux avec “partie flottante”.

Autre projets :

Arthur Maury cite également divers autres projets contemporains de celui de Morel. Le catalogue Spink/Maury ne les cote pas (car très rares ou n'ayant pas été distribués au grand public - en ce qui nous concerne, nous n'avons jamais rencontré la plupart d'entre eux). Nous les mentionnons toutefois, car ils montrent l'inventivité (parfois délirante) des inventeurs du XIXe siècle en matière de philatélie.

- “M. Charrier piqua à l'aide d'une épingle des timbres en cours à 5 c. (1854), il y ajouta des fils de soie bleue, jaune, verte, rouge, grise et blanche destinés à déchirer les timbres pour les annuler.
- M. Muller (avril 1855) proposa l'impression des timbres-poste au moyen d'une encre maigre très soluble dans l'eau. Note de l'administration : *insuffisant et dangereux ?*
- M. Spiers (mai 1855) proposa un timbre oblitérateur, tailladant le timbre-poste et laissant pénétrer l'encre d'imprimerie par les fentes qu'il y avait pratiquées. En note : *que deviendraient les lettres et leur contenu avec ces incisions ?*
- Enfin, nous ne l'inventons pas, un système prodigieux qui eût permis d'anéantir les timbres-poste et, à l'occasion, les lettres, le bureau de poste et les employés, était simplement l'application au dos des timbres-

poste d'une petite parcelle de fulminate, éclatant par la percussion
comme les amorces en papier des pistolets d'enfant !”

Suite la semaine prochaine !